

Commission : Conseil de sécurité historique

Question : 1990 : comment accompagner les transitions démocratiques au sortir de la Guerre froide ?

Auteur : La république populaire de Chine

À présent, de grands changements redessinent le visage du bloc soviétique ainsi que d'autres pays. La Chine considère, et rappelle aux autres États-membres, que tous les événements se déroulant actuellement en Europe de l'Est et en Union soviétique relèvent des affaires intérieures de ces pays et qu'il n'est donc pas en son pouvoir ni son souhait d'émettre une opinion quelconque à ce sujet. Il s'en suit que la Chine ne se laissera pas non plus impressionner par la tendance de certains à dénigrer le système socialiste. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la Chine accueille chaleureusement le Canada, le Zaïre, la Colombie, Cuba, l'Éthiopie, la Roumanie, la Finlande et la Côte d'Ivoire.

Il convient donc de développer le multilatéralisme afin de préserver la paix et l'équilibre des relations internationales. L'hégémonie d'une puissance sur le reste du monde serait un danger pour l'équilibre mondial, c'est pourquoi la Chine souhaite développer des relations interétatiques égalitaires.

Dans ce contexte, la Chine, en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, veut prendre ses responsabilités et jouer pleinement son rôle de grande puissance. Sans vouloir porter atteinte à la souveraineté d'un État, la Chine souhaite contribuer à la préservation de la sécurité internationale, notamment à la stabilisation de l'Asie. La Chine se montre à cet égard inquiète de la situation au Cambodge et elle soutiendra à l'avenir les initiatives de l'ONU pour parvenir à des accords de paix.

Par ailleurs, dans le cadre de ce nouvel ordre mondial et afin de concourir à l'apaisement des relations internationales, la Chine est prête à assouplir à l'avenir ses positions sur la question du contrôle des armements, en particulier celle de la technologie des missiles et de la non-prolifération des armes nucléaires. La Chine souhaite poursuivre l'apaisement des relations avec son partenaire russe. Le retrait progressif des troupes et des armements soviétiques de Mongolie, réalisé l'année passée, est de bon augure.

La Chine a aussi la volonté de s'impliquer désormais dans les Opérations de Maintien de la Paix (OMP). Elle a déjà envoyé des observateurs non militaires sur le terrain dans le cadre du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie en 1989. Elle enverra donc des observateurs surveiller la trêve au Moyen-Orient.

Cependant, la Chine souhaite faire respecter les règles que la communauté internationale s'est donnée. C'est pourquoi, elle tient à limiter sa contribution aux opérations de paix classiques, c'est-à-dire celles basées sur les quatre principes énoncés par le Secrétaire général Dag Hammarskjöld dans les années 1960 : cessez-le-feu préalable au déploiement, consentement des parties au déploiement de l'opération, impartialité et non-usage de la force sauf en cas de légitime défense. La Chine s'oppose donc aux interventions armées qui ne respectent pas la souveraineté des États. Elle veut faire respecter le principe de non-ingérence.

Les forces internationales doivent se rééquilibrer et devenir multipolaires. La Chine poursuivra sa politique d'ouverture et de réformes économiques entamée en 1978 par Deng Xiaoping, tout en préservant ses valeurs socialistes. Ces réformes ont déjà porté leurs fruits puisqu'elles ont permis notamment à des millions de citoyens de sortir de la pauvreté et d'accéder à l'éducation. En effet, la croissance économique est un facteur clé du futur monde multipolaire.

La Chine espère coopérer avec ses partenaires du Conseil de sécurité pour trouver une solution pertinente aux problèmes actuels.